

BAMBI SPORT

FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026

A retourner à la **Mairie** de Plémet à l'attention de **Gaëlle LE GOASTER, Educatrice Sportive Territoriale.**

Nom:

Prénom:.....

Adresse:.....

Tel Fixe :

Portable :

AUTORISE mon enfant à participer aux activités sportives proposées par la commune de Plémet pendant l'année scolaire dans le cadre de l'école municipale des sports

Nom de l'enfant:.....

Prénom:.....

Âge:.....

J'autorise toute intervention chirurgicale d'urgence.

Je déclare que mon enfant souffre d'allergie, et je m'engage à fournir à l'inscription les éléments nécessaires (trousse de secours et ordonnance ainsi que les conduites à tenir) pour qu'il soit accueilli en toute sécurité.

Signature Obligatoire :



Animées par Gaëlle LE GOASTER, Educatrice Sportive Communale, les séances permettent de découvrir son corps au travers des activités sportives comme les jeux collectifs, les jeux athlétiques (courir, sauter, lancer), les jeux gymniques (différents déplacements, roulades, postures, poutre...), les jeux d'expression (rondes et jeux chantés), les parcours aménagés et la manipulation de petit matériel.

Les séances sont en général, divisées en 4 temps différents : échauffement, temps de la découverte et des apprentissages, retour au calme.

Tous les mercredi de 10H45 à 11h45 au Minerai

Venir en tenue de sports et apporter de l'eau.

TARIFS

L'inscription annuelle : 44€

Chèque à l'ordre du Trésor Public, Espèces, Chèque vacances, coupon sport.

La reprise des activités se fera le mercredi 10 septembre 2025.

REGLEMENT INTERIEUR

Les enfants s'engagent à participer assidûment aux activités.

Les enfants ne doivent pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci.

Les parents s'engagent à déposer et reprendre les enfants aux heures prévues et sur le lieu exact de l'activité.

L'animateur n'est responsable de l'enfant que pendant la durée prévue de l'activité.

RGPD

Les informations collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la commune de Plémet afin de procéder à la mise en place du programme pour l'accueil de l'enfant aux activités sportives extras et périscolaires organisées par la commune, dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public.

Ces données sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de l'inscription.

Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont : les agents de la commune de Plémet chargés de la gestion des animations sportives. La commune de Plémet pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement général Européen sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Le cas échéant et pour les données concernées, vous pouvez retirer votre consentement au traitement. Vous pouvez exercer ces droits auprès de la commune de Plémet par courrier postal à cette adresse : Madame Le Maire, 3 rue des étangs 22210 PLEMET ou par mail à cette adresse accueil@plemet.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr.

Renseignements

Gaëlle : 06-46-14-10-79

Mairie de Plémet : 02-96-25-61-10